

[Text]

The federal Liberal Party also supports the move toward Senate reform. Our party believes an elected Senate would offer the north a voice through which our interests could be better represented than they are presently. The present practice of federal-provincial deal-making is one that continually shuts out the north. If the practice is continued, we will slowly but surely be cast adrift from the rest of Canada.

At Meech Lake last spring the First Ministers decided that the next official First Ministers conference will be used to discuss different proposals for Senate reform. Unfortunately, the Meech Lake agreement also changes the process by which any Senate reform proposal must be ratified. Now any change to the Senate requires the consent of two-thirds of the provinces, with 50% of the population.

The Meech Lake accord proposes that any proposal for reform of the Senate be ratified by all 10 of the provinces. I am sad to say this requirement will probably kill any chance of Senate reform, just as it will kill any chance of Yukon becoming a province some day. I am afraid if the Meech Lake accord becomes constitutional law, the Senate will never become the democratic and representative body it holds the promise of becoming.

There are two other issues I would like to address. The first one has to do with women's rights. There are a great many women across Canada who feel the Meech Lake accord will impair or damage already existing rights, rights they have had recognized. On the other hand, there are strong arguments to show that the Meech Lake accord will not infringe on women's rights. I am not a constitutional lawyer. I do not feel qualified to make a decision on this issue one way or another. However, I do see an easy solution to the controversy. At present, an amendment to the accord, which would remove any doubts as to whether or not women's rights are being infringed upon, is before the House of Commons. This amendment, if accepted by the government, would clear up any problem over women's rights, whether one might exist or not. We hope the members of the House will accept the amendment.

The second issue I would like to address is the one of aboriginal rights in Canada. It is my party's opinion that if the Meech Lake accord becomes law, any possibility of meaningful political development for the aboriginal people of this country will die. Aboriginal self-government will be dead. The eleven men who burned the midnight oil on April 30 will have killed it. Again, the unanimity clause is the one weapon they have used.

Senators, it is my firm belief that if the country's political leaders who live south of the 60th parallel ratify the Meech Lake accord without substantial changes, the losers will be not

[Traduction]

Lee ancien Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et les chefs libéraux Carstairs et Taylor du Manitoba et de l'Alberta.

Le parti libéral fédéral appuie également le mouvement en faveur d'une réforme du Sénat. Notre parti estime qu'un Sénat élu offrirait au Nord une voix par laquelle nos intérêts pourraient être mieux représentés qu'ils ne le sont actuellement. La pratique actuelle d'accords négociés entre le gouvernement fédéral et les provinces a pour effet de tenir le Nord continuellement à l'écart. Si cette pratique se poursuit, nous serons lentement mais sûrement abandonnés du reste du Canada.

Au printemps dernier, à la rencontre du Lac Meech, les Premiers ministres ont décidé qu'à la prochaine conférence officielle des Premiers ministres, ils discuteraient de différentes propositions de réforme du Sénat. Malheureusement, l'accord du Lac Meech change également le processus de ratification de toute proposition de réforme du Sénat. Actuellement, tout changement apporté au Sénat nécessite le consentement des deux-tiers des provinces représentant 50 p. 100 de la population totale.

Selon l'accord du Lac Meech, toute proposition de réforme du Sénat doit être ratifiée par les 10 provinces. J'ai le regret d'affirmer que cette condition aura pour effet de réduire à néant toute possibilité de réforme du Sénat, tout comme elle réduira à néant les chances du Yukon de devenir un jour une province. Je crains qu'advenant que l'accord du Lac Meech entre en vigueur, le Sénat ne devienne jamais l'organisme démocratique et représentatif qu'il pourrait être.

Il y a deux autres sujets que j'aimerais aborder. Le premier a trait aux droits des femmes. De très nombreuses femmes dans tout le Canada estiment que l'accord du Lac Meech portera atteinte à leurs droits actuels, droits qui leur ont été reconnus. En revanche, certains ont présenté des arguments très convaincants pour démontrer que l'accord du Lac Meech ne portera pas atteinte aux droits des femmes. Je ne suis pas un expert en droit constitutionnel. Je ne me sens pas qualifié pour prendre une décision sur cette question d'une façon ou d'une autre. Par contre, je vois réellement une solution facile à la controverse. Actuellement, une modification à l'accord, qui permettrait de lever les doutes au sujet du préjudice que l'accord porterait aux droits des femmes, est devant la Chambre des communes. Si cette modification est approuvée par le gouvernement, elle permettra de résoudre tout problème à l'égard des droits des femmes, que ces problèmes existent ou pas. Nous espérons que les députés accepteront la modification en question.

Le second point que j'aimerais soulever est celui des droits des autochtones au Canada. Mon parti est d'avis que si l'accord du Lac Meech entre en vigueur, toute possibilité d'évolution politique valable pour les autochtones du pays s'évanouira. L'autonomie des autochtones deviendra lettre morte. Les onze hommes qui ont travaillé tard dans la nuit du 30 avril l'auront étouffée. Une fois de plus, la clause de l'unanimité est l'arme dont ils se sont servis.

Honorables sénatrices et sénateurs, je suis fermement convaincu que si les chefs politiques du pays qui demeurent au sud du soixantième parallèle ratifient l'accord du Lac Meech sans lui apporter des changements en profondeur, les perdants ne